

#### Avantages de l'autofinancement :

- > Le véhicule appartient à l'entreprise
- > L'entreprise n'a aucun engagement à tenir vis-à-vis d'un tiers
- > Elle ne s'endette pas
- > Le véhicule entre directement dans le bilan en tant qu'actif
- > La société peut bénéficier des amortissements
- > Il n'y a aucun frais à ajouter à l'achat de la voiture (ex : frais de dossiers)
- > Le prix payé est le prix affiché

#### Inconvénients de l'autofinancement :

- > La trésorerie est affectée
- > Aucune optimisation fiscale autre que l'amortissement n'est possible pour l'entreprise
- > Il peut être plus judicieux de placer les excédents de trésorerie et bénéficier d'un emprunt à un coût avantageux
- > L'impôt et, éventuellement, les cotisations sociales sur la plus-value sont à payer au moment de la revente
- > La Taxe sur les Véhicules de Sociétés (TVS) est due s'il s'agit d'un véhicule de tourisme d'une société

#### Avantages du crédit :

- > La dette s'étale
- > La trésorerie est optimisée
- > Le véhicule appartient à l'entreprise
- > Le taux d'intérêt est transparent

#### Inconvénients du crédit :

- > La capacité d'endettement de l'entreprise diminue
- > Aucune optimisation fiscale autre que l'amortissement n'est possible pour l'entreprise
- > L'impôt et, éventuellement, les cotisations sociales sur la plus-value sont à payer au moment de la revente.
- > Les intérêts augmentent les frais financiers de l'entreprise
- > La TVS est due s'il s'agit d'un véhicule de tourisme de société